

Je vis encore

« chez nous » !



*Aidez mes parents à y rester
en favorisant le
désenclavement routier et
numérique des territoires dés-
servis par la RN 88*

SOMMAIRE

Page 1 :

- Le mot du Président

Page 2 à 7 :

- Courriers échangés avec les instances de la Région Occitanie.

Page 8 et 9 :

- Courrier adressé au Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Page 10 et 11 :

- Courriels échangés avec les principaux élus.

Page 12 à 15 :

- Courrier envoyé par la Présidente du Conseil Départemental au Premier Ministre Manuel Valls

Page 16 :

- Réponse du Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Page 17 à 19 :

- Courrier envoyé au Préfet de la Région Occitanie par la Présidente du Conseil Départemental de Lozère, le Sénateur, la Vice-présidente du Conseil Régional et signé par 31 Elus.

Page 20 à 22 :

- Notre revue de presse

Page 23 et 24 :

- Mais qu'a fait la « Oui à la 2x2 voies » en 2016 ?
- Le chantier de contournement du Puy-en-Velay

Page 25 :

- Bulletin d'adhésion pour 2016

Important :

Sauf erreur de notre part, nous n'avons pas reçu votre cotisation pour 2016 et nous en avons besoin pour continuer à mener notre action.

Nous comptons sur vous pour nous l'adresser et nous confirmer votre soutien. Nous vous en remercions par avance.



Association « OUI à la 2x2 voies »

Association loi 1901 n° W482001181, crée le 6 novembre 1998

La Gazette du OUI

NUMÉRO 59

le 8 novembre 2016

Le mot du Président

Chers adhérents et sympathisants,

Encore un an de passé sans nouvelle gazette ! mais que fait donc « la Oui à la 2x2 voies » ?

On prétend partout que la conjoncture est dure, c'est le cas aussi pour notre association qui vient de fêter (hélas !) ses 18 ans.

Jusqu'à présent la plupart des membres de notre Conseil d'Administration faisaient autour de chez eux, à Langogne, à Mende, au Puy, la visite de leurs voisins artisans, commerçants, industriels, pour leur porter cette gazette et en profitaient pour leur demander le renouvellement d'adhésion.

Il s'agissait généralement d'adhérents de la première heure ou de membres acquis lors d'avancées significatives du projet.

Devant l'immobilisme des décideurs qui ont pris le parti de laisser le sud du département de la Haute-Loire et tout le nord-est de la Lozère à l'écart du développement, beaucoup ont baissé les bras et ont renoncé à se battre avec nous au lieu de continuer à nous soutenir et à essayer de convaincre la nouvelle génération sur l'importance de cette réalisation pour son avenir dans notre région.

Tout n'est cependant pas perdu.

Jusqu'en début d'année nous avions très peu d'espoir de voir prochainement la situation s'améliorer malgré les promesses de tous les candidats aux élections régionales des deux régions concernées par notre RN 88.

Les engagements renouvelés par les présidents des deux nouvelles régions Carole Delga et Laurent Vauquiez, les interventions de la présidente du conseil départemental de la Lozère, Sophie Pantel, de son sénateur Alain Bertrand auprès du gouvernement, le courrier commun signé par 31 élus nous permettent d'être optimistes et d'envisager un avancement significatif du projet lors de la révision des plans Etat-Région nous concernant.

C'est l'ensemble des démarches entreprises et actions réalisées au cours de cette année par l'association et les élus, ainsi que par le syndicat mixte d'étude et de promotion de l'axe Toulouse-Lyon que vous trouverez en parcourant cette gazette.

Mais n'oubliez pas que nous avons besoin que vous manifestiez votre soutien en renouvelant d'urgence votre adhésion à votre association.



Le Président
Jean VILLEMAGNE

Association " OUI à la 2x2 VOIES " 2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Tél (Président): 04.66.45.42.74 - Mail : villemagne.jean@orange.fr

SITE : www.rn88.info

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION «OUI à la 2X2 VOIES»

N° ISSN: 1294-5455

IMPRIME et EDITE par les soins de l'Association- Dr Publication : Jean VILLEMAGNE

GAZETTE N° 59 page 1



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE
Site Internet : www.m88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)
Messagerie : oui2x2voies@orange.fr

Mende le 8 janvier 2016

COPIE

Madame Carole DELGA
Présidente de la Région
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
Hôtel de Région
201, avenue de la Pompignane
34000 MONTPELLIER

Madame la Présidente,

Je tiens tout d'abord à vous présenter en mon nom personnel et au nom des membres de notre Conseil d'Administration tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et à vous féliciter pour votre élection à la tête de notre nouvelle Région.

Ayant suivi avec attention votre campagne électorale en Lozère et assisté à la réunion publique à l'Espace Georges Frèche à Mende, j'ai noté que la mise à 2x2 voies de la RN 88 en Lozère faisait partie des thèmes qui avaient été systématiquement abordés pendant cette période et qu'il était en première position dans vos projets concernant le chapitre *transports en Lozère*.

Pour nous, comme pour la grande majorité des Lozériens, cette réalisation promise depuis plus de 20 ans par toutes les plus hautes instances nationales conditionne la plupart des autres chapitres de votre projet que ce soit *l'emploi et le développement* en Lozère, *l'agriculture, l'aménagement du territoire*. La seule possibilité de retenir la population, de faire venir de nouvelles forces vives dans ce département qui continue à perdre régulièrement sa population active depuis 100 ans, est de faciliter les communications et de réaliser en toute priorité la liaison Lyon-Toulouse promise.

Tous les soutiens financiers que vous pourrez apporter dans les 3 domaines ci-dessus seront dépensés à fonds perdu si des activités économiques pérennes, indispensables, ne peuvent se développer faute de liaisons routières favorables.

Pour revenir plus précisément à notre RN 88, nous avons compris depuis longtemps que malgré les grands discours, la traversée du nord de la Lozère, n'intéressait absolument pas les décideurs montpelliérains de l'ancienne Région Languedoc-Roussillon. Foin pour eux de l'aménagement du territoire, la population trop réduite concernée excluait toute participation financière car aucune retombée économique n'était attendue à court terme.

.../...

Il est bien évident que dans la mesure où la Région, non seulement ne poussait pas le projet mais portait son effort sur l'accroissement de capacité de l'autoroute A9 et la liaison TGV littorale nous n'aurions jamais satisfaction du côté de l'Etat.

Aujourd'hui la situation est différente, la RN 88 est le lien entre les 2 capitales régionales Toulouse et Lyon.

La Lozère ne peut plus être considérée, comme elle l'a toujours été dans l'ancienne région Languedoc-Roussillon, comme une verrue, une anomalie qui ne représentait aucun poids, ni économique ni électoraliste. Seul son caractère de « réserve » touristique méritait un peu d'attention. La diversité de la nouvelle région avec des départements maritimes, des départements montagnards, des départements fortement industrialisés, des départements ruraux, des départements à forte densité de population, des départements à faible densité, laisse augurer d'un aménagement du territoire plus équilibré, comme vous vous y êtes engagé.

Nous comptons sur vous, sur votre 1ère vice-présidente, **Madame Sylvia Pinel**, auprès de laquelle nous sommes déjà intervenus à son poste de Secrétaire d'Etat en charge de l'Aménagement du Territoire, sur **Madame Aurélie Maillols**, également vice-présidente, parfaitement au courant de la situation, des propositions que nous avons faites, et entièrement acquise à la cause que nous défendons.

Plus qu'un enjeu pour la Lozère, il s'agit d'un enjeu régional, national et européen comme déclaré officiellement par toutes les autorités de l'Etat depuis 1993.

Nous vous demandons, Madame la Présidente, concrètement, ce que vous comptez mettre en œuvre pendant votre mandat pour que des décisions définitives de réalisation de la RN 88 à 2x2 voies soient actées avant le prochain Contrat de Plan Etat Région. Nous ne pouvons pas attendre encore 5 ans de plus dans la situation actuelle.

Vous remerciant de l'intérêt que vous avez porté à la lecture de notre plaidoyer en faveur de ce département à fort potentiel de développement, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'expression de notre considération distinguée.

Le Président
Jean VILLEMAGNE



Copie : Madame Aurélie Maillols, vice-présidente

*Vous trouverez, en page suivante, la réponse de ses services début juin.
Vous constaterez qu'ils insistent sur des tronçons déjà réalisés du temps des anciennes régions (essentiellement sur Midi-Pyrénées) et qu'aucune réponse n'a été apportée à la question précise posée.*

LANGUEDOC
ROUSSILLON
MIDI
PYRÉNÉES

Carole DELGA
Ancienne Ministre
Présidente

Monsieur Jean VILLEMAGNE
Président de l'association « Oui à la 2X2 voies »
2 Rue d'Aigues Passées
48000 Mende

Montpellier, le 8.6.16

NOS REF : CD/LB/SMPP/CM/JWAG/SM - 2016-014
AFFAIRE SUIVIE PAR : Annabelle GAGNEBIEN
CONTACT : annabelle.gagnebien@regionlmp.fr ; 04.67.22.94.74
OBJET : Mise à 2X2 voies de la RN88

Monsieur le Président,

Vous appelez mon attention sur les enjeux de la RN88, axe fondamental et structurant de la Lozère et de la Région, qui relie comme vous le soulignez, deux capitales régionales Toulouse et Lyon et désenclave le Nord du Languedoc Roussillon Midi Pyrénées. L'objectif est la poursuite des aménagements de la RN 88, dossier sur lequel je travaille.

Dans le cadre du CPER 2015-2020, la Région participe déjà au financement de la Rocade Ouest de Mende pour un montant de 5,7M€ sur un coût total de 30M€ de travaux.

Elle s'est également engagée à finaliser les opérations de l'ancien PDMI dont l'achèvement est prévu dans le cadre du CPER 2015-2020 Midi-Pyrénées. Sur l'itinéraire de la RN 88, cela concerne les opérations suivantes :

- La rocade d'Albi,
- Les aménagements de sécurité à Lescur de Labrousse,
- L'opération entre Saint Jean et La Mothe et le contournement de Baraqueville,

Ces quatre opérations représentent un coût total de 262,5M€ pour près de 60M€ de participation régionale. L'autre opération inscrite au PDMI sur cet itinéraire, la mise à 2x2 voies entre Tanus et Croix de Mille, a pu être livrée fin 2013. Elle a mobilisé 45M€ dont 10,4M€ de crédits régionaux.

HÔTEL DE RÉGION
Toulouse
22, bd de Maréchal Juin - 31405 Toulouse cedex 9
Tél. 05 61 33 50 50 - www.regionlmp.fr

Montpellier
201, avenue de la Pompidourne - 34064 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 22 80 00 - www.regionlmp.fr

De plus, nous pouvons noter que 10M€ sont inscrits au CPER 2015-2020 Midi-Pyrénées pour la poursuite de l'aménagement de l'itinéraire sur le secteur de Rodez.

La Région a également soutenu au cours des années passées la réalisation d'opérations routières importantes telles que le raccordement A75-le Romardiès (8,5 M€ d'aide régionale) ou le viaduc de Rieucros (3,9 M€ d'aide régionale) sur ce même itinéraire.

Plus récemment, la Région a sollicité l'Etat au sujet de l'aménagement de la RN88, axe qui doit être modernisé dans les meilleurs délais sous la responsabilité de l'Etat, maître d'ouvrage. La fusion des deux anciennes régions, renforce l'intérêt régional de cet aménagement et la refonte future des contrats de plan Etat-Région devra permettre de pérenniser les efforts accomplis jusqu'à présent pour l'amélioration de cet itinéraire structurant de notre territoire et, en particulier la poursuite du programme d'investissement au-delà de Rodez, vers Marvejols et Monde.

Je reste très mobilisée sur ce dossier et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.



Carole DELGA

Entre temps nous avons envoyé une copie de ce courrier à Madame Aurélie Maillols, nouvelle vice-présidente de la région et membre du conseil d'administration de notre association.

En pages suivantes vous pourrez lire ce que nous lui écrivions et sa réponse.



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Algues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : www.rn88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Messagerie : oui2x2voies@orange.fr

Mende le 11 janvier 2016

COPIE

Madame Aurélie Maillols
Vice-présidente de la Région
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
Maison de la Région
9, bd. Théophile Roussel
48000 MENDE

Madame la Vice-présidente,

Comme annoncé hier soir, je vous prie de trouver, ci joint, le courrier que je viens d'adresser à Madame la Présidente de Région.

Je suis certain que vous saurez défendre auprès de l'ensemble de vos collègues et faire évoluer positivement, ce projet vital pour la Lozère.

Comptant sur vous, je vous prie d'agréer, Madame la Vice-présidente l'expression de ma considération distinguée

Le Président
Jean VILLEMAGNE

Copie : Courrier envoyé à Madame Carle DELGA, Présidente de Région



Aurélie MAILLOLS
Vice-Présidente du Conseil Régional

Mende, le 15 janvier 2016

COPIE

Monsieur Jean VILLEMAGNE
Président
Association OUT à la 2X2 voies
2 rue d'Aigues Passes
48000 MENDE

Objet : Remerciements

Monsieur le Président, *Cher Jean,*

Je tenais à vous remercier pour la copie du courrier envoyé à Madame Carole DELGA Présidente du Conseil Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, que vous avez eu la gentillesse de m'adresser pour information.

Croyez que je saurai porter haut notre Lazère, dans ses projets et son développement. *qui passe assurément par le RN 88'.*

Je renouvelle mes remerciements et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes salutations les meilleures.

Bien à vous,

[Signature]
AN



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : www.rm88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Messagerie : oui2x2voies@orange.fr

Mende le 23 janvier 2016

COPIE

Monsieur Laurent WAUQUIEZ
Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes
Hôtel de Région
1, esplanade François Mitterrand,
CS 20033
69269 Lyon Cedex 02

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord à vous présenter en mon nom personnel et au nom des membres de notre Conseil d'Administration tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et à vous féliciter pour votre élection à la tête de votre nouvelle Région.

En tant que Maire du Puy-en-Velay et Membre du Syndicat Mixte d'Étude et de Promotion de l'Axe Toulouse-Lyon, vous avez, à de très nombreuses reprises, exprimé votre volonté de faire avancer le projet de mise à 2x2 voies de la RN 88. Votre engagement dans ce projet vous a déjà permis d'obtenir la réalisation du contournement du Puy-en-Velay qui, malgré les nombreux aléas techniques, est en bonne voie d'achèvement dans un avenir proche.

Aujourd'hui, à l'ouest du tracé, compte tenu des tronçons déjà réalisés et des D.U.P. obtenues en Aveyron, on pourra, bientôt relier l'A 75 (à Séverac-le-Château) à Toulouse par une route sécurisée à 2x2 voies. A l'est, le projet d'A 45 que vous mènerez certainement à terme et les aménagements en cours et à venir jusqu'aux Baraques permettront de relier correctement Le Puy et Lyon.

Il restera alors le barreau Les Baraques-Pradelles à réaliser pour irriguer, dans votre Région, le sud de la Haute-Loire et le nord-ouest de l'Ardèche qui, tout comme le nord-est de la Lozère dans la nouvelle Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, espèrent depuis 20 ans un désenclavement toujours promis et jamais obtenu.

L'emploi et le développement, l'agriculture, l'aménagement du territoire nécessitent dans ce sud du Massif Central une revitalisation qui ne peut se faire qu'en attirant ou en retenant une population active, poumon économique à fort potentiel de développement. Celle-ci est tributaire de moyens de communication adaptés avec, en toute priorité, cette fameuse liaison routière Lyon-Toulouse, lien indispensable entre les deux capitales régionales,

Le 19 décembre 2013, nous nous trouvions ensemble à Paris à la réunion organisée par le Président POURQUIER. Vous aviez alors déclaré, je vous cite que « l'axe Toulouse-Lyon était pour nos territoires, un levier économique puissant et qu'il était urgent d'accélérer la réalisation du projet ». A cette même réunion l'économiste, Monsieur Christian SAINT-ETIENNE, avait conclu son exposé en ces termes « A l'heure où les ménages épargnent et où le taux de natalité est, dans notre pays, l'un des plus forts d'Europe, il est inconcevable que les investissements en infrastructures ne préparent pas la vie des générations futures ».

Plus qu'un enjeu pour la Haute-Loire, une partie de l'Ardèche et pour la Lozère, il s'agit d'un enjeu régional, national et européen comme déclaré officiellement par toutes les autorités de l'Etat depuis 1993.

Nous vous demandons, Monsieur le Président, concrètement, ce que vous comptez mettre en œuvre pendant votre mandat pour que des décisions définitives de réalisation de la RN 88 à 2x2 voies soient actées avant le prochain Contrat de Plan Etat Région. Nous ne pouvons pas attendre encore 5 ans de plus dans la situation actuelle, alors qu'il est possible d'aménager un certain nombre de sections en Haute-Loire comme en Lozère, pour un coût limité.

Vous remerciant de l'intérêt que vous avez porté à la lecture de notre plaidoyer en faveur de cet axe, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre considération distinguée.

Le Président
Jean VILLEMAGNE



P.S. : Copie du courrier envoyé à Madame Carole Delga, Présidente de la Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

Avant que nous n'ayons reçu la réponse de Madame Carole Delga, Présidente de la région Occitanie que vous avez pu lire en pages 5 et 6 et surtout celle de Laurent Wauquiez, Président de la région Auvergne Rhône-Alpes (page 16), le premier ministre Manuel Walls a profité du « salon de la Brune » pour manifester un intérêt pour la Lozère et venir à Mende.

*Dès que nous avons pris connaissance de cette venue, l'association a rappelé aux élus qui le rencontreraient à cette occasion (député, sénateur, présidente du conseil général, vice-présidente de la région) **la nécessité de lui parler d'une seule voix et au nom de tous** de la situation dramatique de la Lozère en matière de logistique de transports.*

Vous trouverez pages 10 et 11 les échanges de courriels à cette occasion.

En pages 12 à 15 vous trouverez la copie du courrier qu'elle nous a fait parvenir dès le lendemain matin par son directeur de cabinet.

Le 6 avr. 2016 à 20:40, <villemagne.jean@orange.fr> <villemagne.jean@orange.fr> a écrit :



Monsieur le Député, Monsieur le Sénateur, Madame la Vice-présidente du Conseil Régional, Madame la Présidente du Conseil Départemental,

La presse de dimanche dernier a relaté la visite que Monsieur le Premier Ministre doit effectuer vendredi à Mende à l'occasion du Congrès de la Brunc.

Nous savons de source sûre que le Président du Conseil Régional de la Région Auvergne - Rhône-Alpes, Monsieur Laurent Wauquiez, va privilégier, auprès de l'Etat, l'aménagement de la RN 102 en 2x2 voies en direction de Brioude pour pouvoir relier Le Puy à l'A 75 en direction de Clermont Ferrand ou du sud, et, dans ce cas notre espoir de voir se réaliser l'aménagement programmé depuis plus de 30 ans de la RN 88 en Lozère tombera à l'eau, car, malgré Les 40 kms de trajet supplémentaires, ce sera l'itinéraire privilégié des poids-lourds internationaux qui empruntent aujourd'hui la RN 88 entre Lyon à Toulouse.

- Finies les retombées économiques pour la Lozère,
- Fini l'aménagement du territoire au nord-est de la Lozère, la désertification ne fera que s'accroître,
- Fini le désenclavement du nord-ouest de l'Ardèche,
- Langogne sera toujours à 5 heures de sa capitale régionale Toulouse et au minimum à 4 heures quand le tronçon Séverac-le-Château – Rodez sera aménagé en 2x2 voies, par **le seul moyen de transport disponible : la voiture**
- ...

A l'occasion de cette visite en Lozère de Monsieur Manuel WALLS, il est indispensable que vous manifestiez **ensemble** la nécessité absolue pour la Lozère que cet équipement **promis par tous les gouvernements** depuis celui de M. Edouard Balladur en 1993 **voie très rapidement un embryon de réalisation au moins dans la partie la plus facile à aménager.**
Ce serait un espoir pour la génération future de notre actuellement trop pauvre département.

Nous comptons sur vous

Jean Villemagne
Président assoc. « Oul à la 2x2 voies »

La réponse, le soir même, de la présidente du conseil départemental

association OUI à la 2x2

De: sophie.pantel_
Envoyé: mercredi 6 avril 2016 21:55
À: villemagne.jean@orange.fr
Cc: TAISSEIRE Vincent
Objet: Re: RN 88 à 2x2 voies

bonsoir

la rn 88 fait bien partie des dossiers que je souhaite évoquer vendredi avec le premier ministre

le risque évoqué est bien réel
j'ai d'ailleurs saisi le premier ministre il y a peu sur le sujet
je vais vous faire envoyer le courrier

bonne soirée
sp

De: Aurélie Maillols
Envoyé: jeudi 7 avril 2016 08:14
À: <villemagne.jean@orange.fr>
Objet: Re: RN 88 à 2x2 voies

Bonjour président!
Vous pouvez compter sur moi. D'ailleurs, il faudrait que l'on se voit tous les deux pour en parler.
Bien à vous,
AM

Envoyé de mon iPhone

*Suite à notre entretien du 24 juin avec le député Pierre-Morel-à-L'Huissier ,
ci-dessous Le courriel adressé à son attaché parlementaire*

association OUI à la 2x2

De: villemagne.jean@orange.fr
Envoyé: vendredi 24 juin 2016 18:08
À: Pierre MORFI A L'HUISSIER
Objet: Aménagement RN 88 en Lozère et en Haute-Loire
Pièces jointes: Gazette n° 54 du 10 mars 2013.pdf

Bonsoir,
Pour faire suite à l'entretien que m'a accordé ce jour Monsieur le Député, vous trouverez, en pièce jointe, notre gazette n° 54 du **10 mars 2013** qui relatait notre Assemblée Générale du 22 février.

- En page 7 nous expliquons notre choix des 5 tronçons à réaliser en priorité compte tenu des dépenses faibles à engager par rapport à d'autres (peu ou pas d'ouvrages d'art importants à réaliser, pas d'études techniques ou environnementales particulières à faire, tronçons directement sur la RN 88 actuelle ou à proximité immédiate, ...).
- En page 10 : les cartes correspondantes aux deux aménagements possibles en Lozère
- En page 11 et 12 : les trois aménagements proposés possibles en Haute-Loire
- En page 12 et 13 : les articles de presse relayant cette information.

Ces informations peuvent peut-être étayer le courrier que Monsieur Morel à L'Huissier souhaite adresser à Monsieur Laurent Wauquiez (tout au moins la partie concernant la Haute-Loire).

Bonne réception,
Très cordialement,
Jean Villemagne
Président « OUI à la 2x2 voies »
04 66 45 42 74 / 06 08 80 02 33



Sophie PANTEL
Présidente du Conseil départemental

Monsieur Manuel Valls
Premier Ministre
57, rue de Varenne

75 700 PARIS

Mende, le 23 février 2016

Cabinet de la Présidence

Objet : RN 88

Monsieur le Premier Ministre,

Par la présente et compte tenu des nouvelles délimitations des Régions, je vous sollicite afin que l'État intervienne clairement en faveur de l'aménagement global de la RN 88 et de sa modernisation entre Toulouse et Lyon (Itinéraire via Albi, Rodez, Mende, Le Puy-en-Velay et Saint-Étienne).

Votre engagement dans ce dossier nous paraît essentiel.

Il permettrait notamment sa réinscription au rang des projets prioritaires de l'État, conformément aux nombreux engagements qui ont déjà été pris à ce sujet.

À cet égard, il nous semble utile de rappeler qu'en 1993, Monsieur Balladur, alors Premier ministre, s'était rendu en Lozère à l'occasion d'un comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT). Il avait alors déclaré : « La liaison Toulouse-Lyon par la RN 88 constitue un axe interrégional auquel l'État accordera une priorité nationale dans le cadre de la troisième génération des contrats de plan. À ce titre, elle bénéficiera d'un effort financier préférentiel et elle doit être réalisée en 2x2 voies. »

Cet engagement de l'État fut ensuite repris régulièrement aux CIAT et CIACT suivants, confirmé dans le débat public de 2006 sur la problématique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien (VRAL), et conforté par le projet de doublement de Lyon/Saint-Étienne par l'A45 (dont l'appel d'offres/concession est en cours).

Pourtant, depuis 1993, très peu de ce qui était annoncé a été fait :

- suite à de nombreuses études, la définition en 2006, par arrêté ministériel, après enquête publique, d'un fuseau de 300 mètres, rendu en partie obsolète depuis notamment du fait de l'application des Grenelle 1 et 2. Aucune autre inscription de crédits pour travaux neufs que celle de Romardières / A 75 dans les CPER jusqu'en 2014 ;

Hôtel du Département
4, rue de la Rivière - B.P. 24
46001 MENDE Cedex

Tél. : 04 66 49 66 02
Port. : 06 33 09 56 20
Fax : 04 66 49 66 23
spantel@lozere.fr

lozere.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La réponse qui peut lui être apportée ne peut venir que de la RN 88 (il n'existe pas de solution alternative à cet axe routier le plus direct et le plus pertinent, déjà réalisé sur la moitié de son itinéraire (soit 160km sur 320km) et contribuant plus largement au délestage de la Vallée du Rhône de plus en plus saturée).

Il y a urgence à décider de sa réalisation dans son ensemble (même si celle-ci devra être phasée compte tenu du montant global de l'opération) sachant que c'est tout le territoire qui y perd tant que l'aménagement de cet axe est retardé (particulièrement la Lozère, compte tenu de sa situation très excentrée, voire périphérique dans la nouvelle Région).

Des solutions existent, mais il faut maintenant une décision politique pour les mettre en œuvre. Parce qu'elle se doit d'être appréhendée d'un point de vue supra-régional, la réponse doit venir de l'État.

D'où la priorité à accorder selon nous, grâce à l'inscription de crédits complémentaires (dans le cadre de la clause de revoyure), à la poursuite de l'aménagement global de la RN 88 dans une logique d'itinéraire entre Le Puy-en-Velay et l'A 75 (déjà réalisé à 2 fois 2 voies à ses 2 extrémités, pour l'essentiel de Toulouse à Rodez et de Saint-Etienne au Puy-en-Velay dont les travaux de contournement à 2 fois 2 voies, financés presque intégralement par l'État, sont déjà bien avancés), en aménageant progressivement le tronçon central presque complètement délaissé tout au long de ces dernières décennies (Rodez-Séverac en Aveyron, traversée de la Lozère de l'A75 à Langogne – limite de la Haute-Loire et Pradelles – Agglomération du Puy dans la partie méridionale de la Haute-Loire).

Tout autre itinéraire nouveau au nord de la Lozère (par la Haute-Loire) conduirait le département de la Lozère à un déclin irréversible et à un enclavement définitif.

De façon complémentaire et compte tenu des délais prévisibles pour la réalisation du projet de contournement de Langogne/Pradelles, puis du projet de contournement est de Mende, prévu à partir de Pelouse, il apparaît nécessaire de procéder, le plus vite possible, sur les tronçons Mende-A75 et Mende-Langogne à des aménagements ponctuels, d'un coût limité et d'un intérêt évident, avec deux objectifs principaux - sécuriser et y fluidifier le trafic – grâce notamment :

- à la création de quelques voies lentes / créneaux de dépassement supplémentaires, judicieusement implantées pour faciliter et sécuriser le dépassement de véhicules, de plus en plus nombreux, qui ralentissent fortement l'écoulement du trafic, en raison des rampes et / ou du manque de visibilité (des poids lourds chargés roulent à 35/40 km/h sur des km)
- à des suppressions de points noirs, grâce notamment à des opérations de sécurisation des carrefours RN 88/RD (particulièrement dangereux) et de passages à niveau ou de traversées d'agglomérations et contournements de villes.

- l'aménagement d'un petit tronçon, de 3/4 km à l'ouest de la Lozère, à l'arrivée de la RN 88 sur l'A 75, à partir du lieu-dit Romardiès, suite à une DUP prise en janvier 2002 (gouvernement Jospin, ministre Gayssot), une précédente enquête préalable à une DUP, lancée sur un tronçon plus conséquent, de l'A 75 au col de Vielbougue, ayant échoué en 1998 et plus un centime d'investissement en travaux neufs réalisés sur la RN 88 dans toute la traversée de la Lozère jusqu'en 2013 ;
- récemment, grâce à la volonté de l'État, l'inscription de 4M€ au CPER du Languedoc-Roussillon 2015-2020 pour le début du commencement du contournement de Langogne/Pradelles (bourg de Haute-Loire, tout proche de la limite départementale), projet de contournement dont le coût global, en 2 fois 1 voie et non en 2 fois 2 voies – a été estimé à 120/130M€ (opération rendue absolument nécessaire notamment par l'accroissement du trafic PL – 500 à 600 PL par jour traversent la Ville de Langogne et leur pourcentage par rapport au trafic total est supérieur de 12 à 16 % à la moyenne nationale, selon la DREAL du Languedoc Roussillon) ;
- l'inscription de 30M€ au CPER pour le projet de rocade ouest de Mende.

Cela paraît bien évidemment insuffisant au regard de l'importance majeure de cet axe routier :

- classée Grande Liaison d'Aménagement du Territoire (GLAT) depuis 25 ans, la RN 88 traverse un vaste territoire regroupant plus de 10 millions d'habitants des régions Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et Auvergne-Rhône-Alpes ;
- axe européen de circulation entre Séville et Varsovie, cette liaison inter-métropolitaine irrigue les territoires du Sud Massif Central (la Lozère, la Haute-Loire et l'Aveyron) et dessert tous les chefs-lieux départementaux (Albi, Rodez, Mende, Le Puy-en-Velay et Saint-Étienne).

À ce titre, son rôle est « vital » pour les territoires qu'elle traverse.

En effet, par de nombreux aspects, ces territoires demeurent encore « isolés » (en particulier l'ouest de l'Aveyron, la Lozère et le sud de la Haute-Loire) et pourraient bien l'être un peu plus au regard des nouveaux équilibres impliqués par la grande Région Languedoc-Roussillon / Midi-Pyrénées, en l'absence notamment d'une liaison traversante rapide dans le sud Massif Central.

Aux difficultés déjà existantes (éloignement de la Préfecture régionale et des administrations centrales, raréfaction de nombreux services publics, difficultés internes de circulation, fracture numérique, etc.) s'ajoute ainsi le risque d'une fracture territoriale.

La question du désenclavement physique est donc, plus que jamais, un enjeu prioritaire pour ces territoires.



De tels choix impacteraient, à n'en point douter, la dynamique, le développement et l'attractivité de ces territoires, et rejoindraient les engagements formulés par Carole Delga durant sa campagne électorale.

De plus, parce qu'il engage l'avenir des territoires ruraux et de montagne, ce dossier se doit également d'être considéré dans la perspective de l'égalité réelle offerte aux citoyens qui veulent y vivre et y travailler.

En vous remerciant par avance de l'attention particulière que vous portez à la Lozère et à ses projets, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

La Présidente du Conseil Départemental
Sophie PANTEL

Copie à :
M. Pascal Malhès, Préfet de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
M. Hervé Malherbe, Préfet de la Lozère
Mme Carole Delga, Présidente de la Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

AUVERGNE – Rhône-Alpes

Le Président

Monsieur Jean VILLEMAGNE
Président
Association qui à la 2x2 voies
2 rue d'Aigues Passes
48000 MENDE

Nos réf : 254308

Clermont-Ferrand, le 20 MAI 2016

Monsieur le Président,

Par courrier le 23 janvier, vous m'avez sollicité sur le projet de la mise à 2X2 voies de la RN88 et je vous en remercie.

Comme vous le savez, en tant que Maire du Puy-en Velay et membre du Syndicat Mixte d'Etude et de Promotion de l'Axe Toulouse-Lyon, je me suis fortement engagé à faire avancer ce projet utile et indispensable pour le désenclavement de notre territoire.

J'ai obtenu, grâce au soutien des acteurs locaux, l'inscription au Contrat de Plan Etat Région pour la période 2015-2020 de la réalisation du contournement du Puy-en-Velay.

Je suis conscient que ce projet est fortement attendu au sud du département et dans les départements limitrophes de la Lozère et de l'Ardèche.

Je tiens à vous informer que je me suis engagé à mettre en place dans les trois départements du sud de notre Région (Cantal, Haute-Loire et Ardèche) un Contrat de Développement Territorial pour la période à venir 2016-2021, qui aura vocation à renforcer l'attractivité et la compétitivité de nos territoires. Dans chacun de ces contrats, un volet sera consacré aux infrastructures routières.

Par conséquent, vous pouvez compter sur mon soutien en tant que Président de la Région Rhône-Alpes Auvergne pour le prolongement de la RN88.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Avec toute ma détermination

Laurent WAUQUIEZ

Conseil régional Auvergne - Rhône-Alpes / Lyon
1, esplanade François Mitterrand CS 20033 - 69683 Lyon Cedex 2 / T. 04 26 73 40 00 - F. 04 26 73 42 15
Conseil régional Auvergne - Rhône-Alpes / Clermont-Ferrand
59 Boulevard Léon Jouhaux - 63 031 Clermont-Ferrand / T. 04 73 31 85 88
www.auvergne-rhonealpes.fr

*Signature provisoire : Le nom de la Région sera fixé par décret en conseil d'état avant le 1er octobre 2016 après avis du Conseil Régional.

Monsieur Pascal MAILHOS
Préfet de la Région Occitanie
Préfecture
1, Place Saint-Etienne
31038 TOULOUSE Cedex 06

Mende, le

Objet : Aménagement de l'Axe RN88

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de la réflexion autour de l'axe RN88 et de l'annonce envisagée d'abonder les crédits d'études sur ce dossier, nous, élus de la Lozère réunis au Conseil départemental le 29 septembre 2016, souhaitons vous faire part de notre vision.

Nous vous rappelons notre attachement, depuis le Comité Interministériel de l'Aménagement du Territoire (CIAI) de 1993 en Lozère, à l'aménagement de la totalité de l'axe RN88 entre Toulouse et Lyon à 2x2 voies. L'aménagement de cet itinéraire essentiel pour la Lozère et qui relie sept préfectures est aussi majeur pour les échanges inter-régionaux et constitue une alternative crédible à l'axe A7-A9.

Les dernières études qui datent de 2005-2006 avaient arrêté un fuseau de 300 mètres entre A75 et le Puy en Velay ; à ce jour, sur cet itinéraire, seules les études du contournement de Langogne connaissent un commencement d'exécution.

Afin de préparer le futur contrat de plan et d'aboutir à la réalisation de travaux dans les prochaines années dans le fuseau retenu de 300 mètres, les priorités suivantes vous sont proposées :

- pour rappel, l'aboutissement des projets engagés sur Mende (rocade ouest) et sur Langogne (contournement) ;
- la conduite des études nécessaires à l'obtention de la DUP sur la section « Le Romardies – Col de Vielbougue » ; cette opération estimée à moins de 100 M€ constitue une section fonctionnelle et permet un gain de temps et de distance (5km) significatif pour la desserte de l'Est du Département. De plus, elle évite le franchissement de quatre passages à niveaux et la traversée de deux zones agglomérées ;

.../...
- 2 -

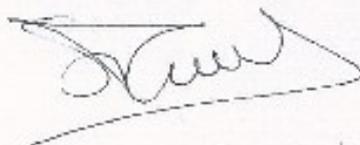
- la conduite dans les meilleurs délais des études nécessaires à l'obtention de la DUP pour des aménagements ponctuels (créneaux de dépassement, aménagements de carrefour et dégagements de visibilité pour dépassement) sur la section « Pelouse - Saint Flour-de-Mercoire » afin de maintenir l'attractivité de l'axe, et de sécuriser et fiabiliser les temps de parcours et les échanges (ceci dans l'attente de la réalisation du projet définitif à 2X2 voies dans le fuseau des 300 mètres).

Ces deux dernières opérations pourraient faire l'objet de l'affectation des 2M€ de crédits d'études supplémentaires et ainsi permettre l'inscription de travaux au plus tard au prochain CPER.

Au-delà, les autres tronçons du fuseau pourraient faire l'objet d'étude de même niveau avec prioritairement la section « Alteyrac - Pelouse » qui avec la rocade ouest de Mende permettrait un contournement effectif de Mende, et en suivant les tronçons « Pelouse - Langogne » et Col de « Vielbougne - Alteyrac »

Nous espérons que vous tiendrez compte de l'avis des élus de la Lozère qui réaffirment l'intérêt de tous pour cet itinéraire, avec le souci de pragmatisme qui nous anime au service du désenclavement du département et vous remercions par avance de l'annonce de crédits supplémentaires d'étude sur cet axe.

Sachant pouvoir compter sur votre soutien et celui de l'État au service de l'égalité territoriale et de la Lozère, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.



Sophie Pantel
présidente du conseil
départemental de Lozère.



Martial
Sarran.



Aurélie Maillet
VP Région Occitanie

Copies à :

- Madame Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie
- Monsieur Hervé MALHERBE, Préfet de Lozère
- Monsieur Marc CHAPPUIS, SGAR Occitanie
- Monsieur Didier KRUGER, DREAL Occitanie

Bruno DURAND

Conseiller départemental
Conseil de la Communauté
Maire et Président de la Communauté de Communes
des Hautes-Côtes de Randon

Sophie MALIGE

Conseillère départementale
du canton de Chiroc

Yann BOYER

Maire de Bourges-sur-Couacq
Président du conseil départemental
des communes voisines

Patricia BREMOND

Maire de Grébois
Conseillère départementale
du canton de Marçay

Laurence BEAUC

Conseillère départementale
du canton de Langogne

Guylian PANTEL

Conseiller départemental
du canton de Lamoignon

Bernard DURAND

Conseiller départemental
du canton de Neuvéglise

Jean-Claude NOULIN

Président du conseil départemental
du canton de Neuvéglise
du Nord-Sud

Françoise ANANGER-BRAJON

Conseillère départementale
du canton de Monts-Sud

Daniel BERTRAND

Conseiller départemental
du canton de Puyat

Robert AIGUIN

Conseiller départemental
du canton de Puyat

Francis COURTES

Conseiller départemental
du canton de Saint-Etienne-en-Vald'Auge

Bernard PALPACUER

Président et
Conseiller départemental
du canton de Langogne

Régine BOURGAIN

Maire-Présidente du Conseil départemental
de la Lozère

Michèle MANDS

Conseillère départementale
du canton de Lodéac-Juzat

Laurent SUAU

Maire de Mende
Président du Conseil départemental
en charge des finances
Président de la Communauté de Communes
du Nord-Lozère

Françoise BERGÈNE

Maire de Redon

Régis TURC

Maire de Redon

Jean-Pierre LEHONNIER

Maire de Collières

Philippe MARTIN

Maire de Saint-Agnès

Philippe PIN

Maire de Chagnac-Les-Cappes

Gilbert DEBIEUX

Maire de Lussac

Jules MAURIN

Maire de Lussac

Serge ROMIEU

Maire de Lussac

Guy MAYRAND

Maire de Saint-Théode

Philippe ROCHOUX

Maire de France

Raymond MARTIN

Maire de Redon

Suzanne BADAOUX

Maire de Lussac

Guy MALAYEL

Maire de Langogne

Publié le 08/04/2016 à 20:25

Carole Delga: «Nous construisons ensemble un partenariat ambitieux pour la Lozère»

Politique



Carole Delga en visite en Lozère. Photo CRLRMP

Carole Delga, présidente de la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, a effectué aujourd'hui son premier déplacement officiel depuis son élection en Lozère.

Elle a annoncé à cette occasion des axes de développement forts comme la RN 88 et la nécessité de pouvoir engager des travaux sur l'axe Toulouse-Lyon, une attention particulière à porter sur l'enseignement supérieur et la formation, le développement des politiques culturelles et du thermalisme, ainsi que le numérique.

Lu sur le blog du député de la Lozère en date du 11 mai

Mise à 2X2 voies de la RN 88

Mercredi, 11 mai 2016 09:31

Amaud VIALA, Député de l'Aveyron, en liaison les Députés Yves CENSI de l'Aveyron et Pierre MOREL A l'HUISSIER de la Lozère, a dernièrement fortement interpellé le Gouvernement sur la mise à 2X2 voies de la RN88. Dans sa réponse, en date du 26 avril 2016, la Ministre donne peu d'espoir sur la prise en considération de l'ensemble du tracé Aveyron et Lozère. Une véritable reculade dûment constatée par le Député et que les trois parlementaires dénoncent. Ils demandent une audience auprès du Ministre des Transports, M. Alain VIDALIES, concernant cette importante liaison à la fois interdépartementale et interrégionale au niveau de l'aménagement du territoire.

Toujours sur le blog du député de la Lozère en date du 27 juillet

RN 88 : l'Etat ne débloquera pas de crédits supplémentaires

© Mercredi, 27 juillet 2016 09:11

A l'issue de la rencontre avec le Secrétaire d'Etat chargé des Transports, accompagné du député de l'Aveyron Amaud VIALA, le Député de la Lozère Pierre MOREL A L'HUISSIER a fait le dur constat qu'aucun crédit ne sera affecté à la RN 88. Durant près d'une heure, les deux parlementaires ont plaidé la cause de cette voie nationale de compétence d'Etat. Pour toute réponse, il leur a été indiqué que l'aménagement de la RN 88 en Rodez et Séverac le Château coûtait 350 millions d'euros et que la portion A75/Le Puy était évaluée à 1,2 milliards d'euros.

Dans le Contrat de Plan Etat/Région ont été budgétés le contournement de Mende pour 30 millions d'euros répartis comme suit : Etat (50%), Région (19%), Département de la Lozère (19%), ville de Mende (12%), et des études sur celui de Langogne. Aucun autre aménagement n'est envisagé, ni sur les points noirs (Vallée du Lot), ni entre l'A75 et Mende et entre Mende et Langogne. Le Contrat de Plan Etat/Région s'étend jusqu'en 2020 et ne sera pas révisé par le Gouvernement actuel.

Dans Midi-Libre du 25 août



Carole Delga et Aurélie Maillols, déjà tournées vers la rentrée. Th. L.

« Dans le contrat Etat-Région, nous demandons des compléments de crédits supplémentaires pour la RN 88, détaille l'ancienne ministre. Pour conforter l'axe Séverac-le-Château - Mende, sans oublier le contournement de Langogne. Il faut hâter les conclusions, pour demander l'ouverture des travaux. »

À ce sujet, « je veux souligner l'engagement de Carole Delga sur la RN 88, commente Aurélie Maillols, la conseillère régionale lozérienne. Elle est la première à écrire cette priorité. »

« Je connais bien la problématique des territoires ruraux, ajoute Carole Delga. « Nous devons améliorer la desserte Rodez-Mende. »

Ci-dessous, à gauche, la une de la Lozère Nouvelle du 6 octobre et, à droite, l'article en page 8



AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le désenclavement avance...

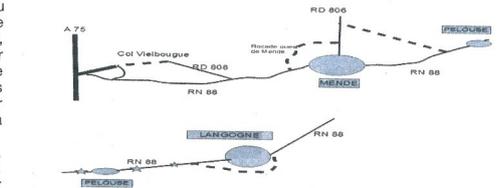
Grâce à l'union, la 88 fait bonne route!

Une seule voix pour une seule cause: la Lozère! Pour que la RN88 progresse enfin, tous les élus ont uni leurs demandes et leurs actions. Les études gelées en 2005 vont pouvoir reprendre et l'axe 88, tracer sa route... nationale!

À l'initiative de la présidente du Conseil départemental Sophie Pantel et du sénateur Alain Bertrand, une réunion concernant le dossier "RN88" s'est tenue jeudi 29 septembre au Département en présence des maires des communes placées sur l'axe et de la vice-présidente de la Région Occitanie.

Cette démarche ouverte à tous les élus, quelle que soit leur sensibilité politique, avait deux objectifs: préparer le futur contrat de plan État-Région (CPER 2020-2025); préciser et prioriser les demandes de la Lozère dans le cadre de la clause de revoyure du CPER en cours, sachant que l'État et la Région disposent de 2 millions d'euros supplémentaires pour les études de la RN 88 en Occitanie. Les dernières études dataient de 2005-2006 et avaient arrêté un fuseau de 300 mètres entre A75 et le Puy-en-Velay. Si bien qu'à ce jour, sur cet itinéraire, seules les études du contournement de Langogne connaissent un commencement d'exécution.

« Pour parvenir à la réalisation de travaux dans les prochaines années, il apparaissait donc utile et nécessaire de se rassembler afin de définir une position commune qui permette de parler d'une seule voix à l'État et aux Préfets de Région et de Département », souligne



Sophie Pantel. À l'issue de la réunion, la présidente du Département a détaillé les priorités retenues et qui seront défendues: la poursuite jusqu'à l'aboutissement des projets prêts et engagés sur Mende (rocade ouest) et sur Langogne (contournement); la conduite des études nécessaires à l'obtention de la DUP sur la section "Le Romardiers - Col de Vielbougue" qui permet de gagner 5 km; la conduite dans les meilleurs délais des études nécessaires à l'obtention de la DUP pour des aménagements ponctuels (créneaux de dépassement, aménagements de carrefour et dédoublements de visibilité pour dépassement) sur la section "Pelouse - Saint-Flour-de-Mercoire".

C'est sur ces deux opérations que les élus demandent l'affectation des 2 M€ de crédits d'études supplémentaires et ainsi permettre l'inscription de travaux au plus tard au prochain CPER.

Au-delà, les autres tronçons du fuseau pourraient faire l'objet d'étude de même niveau avec prioritairement la section "Alteyrac - Pelouse" qui avec la rocade ouest de Mende permettrait un contournement effectif de Mende, et en suivant les tronçons "Pelouse - Langogne" et "Col de Vielbougue - Alteyrac".

Propos recueillis par Patrick Zimmermann

TRACÉS SUR LA ROUTE...

Les propositions du Conseil départemental

À la suite des études du fuseau de 300 m pour la 2X2 voies ayant fait l'objet d'une concertation, il ressort que la rocade de Mende figure au titre des projets prêts. Les études de la déviation de Langogne sont financées. D'autres projets restent à finaliser en étude (2 M€): le Romardiers - Col de Vielbougue, une section fonctionnelle permettant un aménagement significatif de la liaison A75-Mende. Et des aménagements d'attente ponctuels de la RN 88 en place entre Pelouse et Saint-Flour-de-Mercoire. Ces petits aménagements pouvant être financés sur le budget des opérations courantes de l'État, avec pour objectif d'offrir des possibilités de dépassements sécurisés pour faciliter les temps de parcours. Une autre section est jugée prioritaire: Alteyrac (RD806) - Pelouse, qui permettra un contournement effectif de Mende grâce à la rocade de Mende. Enfin, la finalisation de la RN 88 sous-entend l'aménagement définitif des sections Pelouse - Saint-Flour de Mercoire; Vielbougue - Alteyrac; Langogne - Le Puy.

Une lettre, symbole d'engagement

« Sachant pouvoir compter sur votre soutien et celui de l'État au service de l'égalité territoriale et de la Lozère »... Alain Bertrand, Sophie Pantel et Aurélie Maillols ont rédigé une lettre qu'ils ont adressée au préfet de région, Pascal Mailhos, pour formaliser la démarche entreprise et rappeler les enjeux stratégiques de la RN88. Symbole fort pour notre territoire, l'union au-delà des clivages: ce courrier a été cosigné par 31 élus: Henri Boyer, maire de Bours-sur-Colagne et vice-président du Conseil départemental en charge des transports; Patricia Bremond, maire de Grèzes et conseillère départementale du canton de Marvejols; Bernard Durand, conseiller départemental du canton de Marvejols; Jean-Claude Moulin, vice-président du Conseil départemental, conseiller du canton de Mende-Sud; Robert Aigoïn, conseiller départemental du canton de Collet-de-Dèze; Francis Courtès, conseiller départemental de Saint-Étienne-du-Valdonnez; Michèle Mamoa, conseillère départementale de Collet de Dèze; Laurent Suau, maire de Mende, 1er vice-président du Conseil départemental en charge des Finances et président de la communauté de communes Cœur de Lozère; Valérie Vignal, conseillère départementale de Grandrieu; Pierre Morel à l'Huissier, député de la Lozère; Bruno Durand, conseiller départemental de Grandrieu, maire et président de la communauté de communes de Châteauneuf-de-Randon; Sophie Maligne, conseillère départementale de Chirac; Laurence Beaud, conseillère départementale de Langogne; Guylène Pantel conseillère départementale de Florac; Françoise Amarger-Brajon, conseillère départementale de Mende-Sud; Denis Bertrand conseiller départemental de Florac; Bernard Palpacuer vice-président et conseiller départemental de Langogne; Régine Bourgade vice-présidente du Conseil départemental; Francis Bergogne maire de Barjac; Régis Turc maire de Badaroux; Philippe Pin maire de Cheylard-l'Évêque; Gilbert Debien maire de Laubert; Guy Mayrand maire de Saint-Flour-de-Mercoire; Philippe Rochoux maire de Chanac; Suzanne Badaroux maire des Salèles; Guy Malaval maire de Langogne; Jean-Pierre Lemonnier maire de Cultures; Philippe Martin maire de Balsièges, Jules Maurin maire de Pelouse; Serge Romieu maire de Chaudéyrac; Raymond Martin maire de Rocles.

État d'avancement

- **19 juillet 1993:** Comité Interministériel de l'Aménagement du Territoire (CIAT) en Lozère.
- **15 mars 1994:** Décision ministérielle approuvant les études d'avant-projet sommaire d'itinéraire 1re phase entre A75 et Le Puy-en-Velay.
- **28 février 1997:** Décision ministérielle approuvant le fuseau de 1000 m entre A75 et Le Puy-en-Velay.
- **30 mai 1997:** Décision ministérielle approuvant l'APS fuseau de 300 m entre l'A75 (Ajustons) et la RN 108 (Col de Vielbougue).
- **15 mai 2000:** Décision ministérielle approuvant l'avant-projet entre les Ajustons et extrémité de la bretelle du Romardiers
- **25 janvier 2002:** DUP de la section A75 - Romardiers; début des travaux automne 2003
- **17 février 2005:** Commande d'étude pour arrêter le fuseau des 300 m entre l'A75 et Le Puy (Fangeas).
- **Contournement de Langogne:** les études préliminaires et d'opportunité, la concertation préalable (Article L300-2 du code de l'urbanisme) et le bilan de la concertation, ont déjà été réalisés. Reste à réaliser: le dossier des études préalables (finalisation), la DUP, les enquêtes parcellaires, les acquisitions foncières et les études de projet. Dans le contrat de plan actuel, le financement est de 4 M€ de l'État pour les études et les acquisitions foncières.
- **Rocade Ouest de Mende:** les études préalables, la DUP et les enquêtes parcellaires, ont déjà été réalisées. Les acquisitions foncières (finalisation) et les études de projet (finalisation) sont à cours, et le démarrage des travaux (cofinancé par le Département, l'État, la Région et la commune) à venir très prochainement. Le financement des travaux est prévu au contrat de plan actuel.

Dans le même numéro de la Lozère Nouvelle du 6 octobre

Vie politique

Avec Wauquiez, Morel fait sa route...

Selon le député de la Lozère, la région Auvergne-Rhône-Alpes pourrait s'engager sur le dossier RN88. Pierre Morel à l'Huissier a eu l'occasion de s'entretenir avec le Président Laurent Wauquiez. Le député explique qu'ils ont abordé plusieurs dossiers, dont celui de la RN88. Laurent Wauquiez aurait indiqué à Pierre Morel que la RN88 était « sa route » (sic) et qu'il était totalement disposé à apporter la participation de sa région, notamment sur le tronçon jusqu'à Pradelles. Mais le député rajoute: « encore faut-il que l'État et la Région Occitanie le lui demandent »...



Malgré son long silence, votre association n'est pas restée inactive pendant cette année 2016.

Au mois de janvier : envoi de deux courriers aux présidents de région que vous avez pu lire dans les premières pages

Le 15 mars : participation à Mende, à la 1^{ère} commission technique organisée par Egis consultant sur l'étude d'impact économique de la mise à 2x2 voies de la RN 88

Le 5 avril : présence à la réunion du Syndicat Mixte d'Etudes et de Promotion de l'Axe Toulouse Lyon.

Le 5 avril : participation à Mende, au Comité de Pilotage relatif à l'étude d'impact de la mise à 2 x 2 voies sur le développement économique le long de la RN 88 entre Toulouse et Lyon

Le 28 avril : résultats de la concertation sur le contournement de Langogne (*voir ci-dessous*)

Le 6 juin : rendez-vous avec le député de la Lozère Pierre Morel-à-L'Huissier

Le 18 juillet : rendez-vous avec la vice-présidente de la Région, Aurélie Maillols

Les 21 juin et 23 juin : participation au Puy et à Mende aux 2^{èmes} commissions techniques sur l'étude d'impact économique de la mise à 2x2 voies de la RN 88

Le 26 septembre : 3 membres du Conseil d'administration ont participé à la visite du chantier de contournement du Puy en Velay

A venir :

Le 16 novembre : 3^{ème} commission technique sur l'étude d'impact économique de la mise à 2x2 voies de la RN 88

Le 24 novembre : nouvelle réunion du Comité de Pilotage relatif à l'étude d'impact de la mise à 2 x 2 voies sur le développement économique le long de la RN 88 entre Toulouse et Lyon

Concertation sur le contournement de Langogne

Dans notre gazette n°58 nous vous avons informés de la position prise par notre association sur le contournement de Langogne exprimée dans notre courrier du 28 octobre 2015 adressé à la DREAL.

Déjà le 5 octobre 2015, à la réunion publique de Langogne, elle avait fait entendre sa voix par sa remarque indiquée en n° 14 sur le bilan de la concertation :

Remarque n°14 : Représentant de l'association « oui à la 2 x 2 voies »

L'association « oui à la 2 x 2 voies » est favorable aux projets compatibles avec un aménagement futur en 2 x 2 voies. En 2013, l'association avait également proposé 5 solutions d'aménagement entre Pelouse et Le Puy-en-Velay, en attendant une mise à 2 x 2 voies sur la totalité de l'itinéraire.

Dans ce même bilan de la concertation notre courrier du 28 octobre a été évoqué :

L'association « oui à la 2 x 2 voies »

- **se prononce en faveur des variantes A1-B1,**
- **souhaiterait que les emprises et les ouvrages soient d'ores et déjà prévus à 2x2 voies,**
- **suggère une solution B4, par la RD108 et la Ribeyre.**

Les conclusions de l'administration :

- **les budgets alloués ne permettent pas une telle démarche.**

Dans le même document de 72 pages il est écrit :

En dehors de la création de créneaux de dépassement ou de la réalisation d'aménagements de sécurité sur les tronçons lozériens de la RN88, le projet connexe le plus souvent cité est la transformation de l'intersection RN88-RN102 au nord de Pradelles en carrefour giratoire. Bien que ce carrefour soit effectivement identifié comme très dangereux, il n'entre pas dans le périmètre d'action de la DREAL Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Les contributions formulées à ce sujet seront donc transmises aux décideurs de la nouvelle région Rhône-Alpes-Auvergne pour une éventuelle prise en compte dans un futur programme de mise en sécurité.

La DREAL ne peut prendre en compte que les observations qui concernent le projet soumis à la concertation.

La conclusion que l'on peut tirer : Il ne faut surtout pas s'occuper de ce qui doit se réaliser dans la Région mitoyenne, même s'il s'agit d'un projet d'importance nationale !!

En dehors des réunions formelles, nous avons eu beaucoup de contacts avec des élus concernés, avec les acteurs économiques des chambres consulaires, des responsables nationaux d'associations sensibles à notre cause. **A tous nous avons répété ce que nous ne cessons de dire depuis des années** : malgré la faiblesse de ses finances, l'Etat a investi 7 milliards d'euros pour la ligne LGV Paris — Bordeaux et serait prêt à mettre plus de 600 millions d'euros pour Notre-Dame-des-Landes, Il pourrait bien consacrer, sur une durée à déterminer, quelques dizaines de millions d'euros pour des aménagements ponctuels de notre RN 88 entre Mende et Le Puy-en-Velay pour permettre enfin au sud du Massif-Central de conserver sa population et de ne pas devenir (si ce n'est fait) une réserve en sous-développement (*voir page suivante*).

Mais qu'a fait l'association « Oui à la 2x2 voies » en 2016 ? (suite)

Extrait de notre gazette 54 du 10 mars 2013 où nous proposons, cartes à l'appui, des aménagements ponctuels sur le tracé de la RN 88 entre Mende et Le Puy-en-Velay

Le président indique alors, cartes à l'appui, qu'entre le viaduc de La Colagne et Le Puy, les seuls aménagements **(en dehors des contournements de Langogne et de Mende indispensables)** envisageables à court terme qui permettraient d'atteindre les buts recherchés : fluidité, sécurité des dépassements et début de désenclavement concerneraient cinq sections situées entre Mende et Le Puy, **sur les parties du fuseau des 300 mètres qui incluent la RN 88 actuelle ou qui en sont très proches :**

- **En Lozère (annexe 4)**
 - entre Eygas et La Pierre Plantée, env. 7 km,
 - entre Chaudeyrac et Saint-Flour de Mercoire, env. 4 km.
- **En Haute-Loire (annexe 5 et 6)**
 - entre Pradelles et Landos, env. 10 km,
 - entre Landos et Costaros, env. 7 km
 - entre Costaros et Le Fangeas. Env. 9 km.

Soit un total d'**environ 37 Km répartis entre la Lozère et la Haute-Loire.**

Il s'agirait de réaliser des zones de dépassement que l'on pourrait construire progressivement, souvent en conservant presque intégralement le tracé actuel et en augmentant seulement la largeur de la plateforme. Le coût et le délai en seraient limités du fait de l'absence, dans ces zones, d'ouvrages d'art importants et du fait qu'aucune étude technique ni environnementale faramineuse ne serait nécessaire.

De plus ces travaux n'obèreraient pas la réalisation future de l'axe complet qui reste, à terme, l'objectif de l'association.

Le chantier de contournement du Puy-en-Velay

Voici quelques informations et photos sur le chantier du contournement du Puy-en-Velay

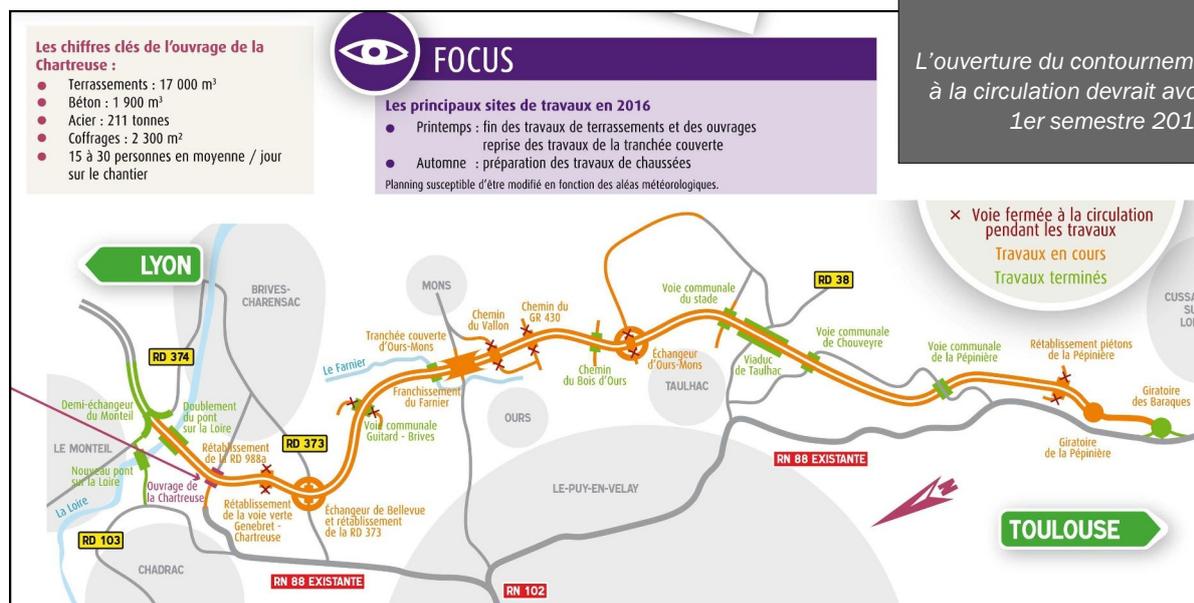


Schéma du chantier (document DREAL)



La visite du chantier le 24 septembre (photos JV)



Le viaduc de Taulhac (photo DREAL)



N'attendez pas pour nous manifester votre soutien, nous avons besoin de vous pour continuer à aider la nouvelle génération à rester dans le sud du Massif-Central. Merci d'avance !



Association "Oui à la 2x2 voies"

BULLETIN D'ADHESION ET DE RENOUELEMENT DE CARTE

Je dis « OUI à la 2x2 voies », et je paie ma cotisation pour l'année **2016**

NOM :	Membre ADHERENT : 10 euros et +
PRENOM :	Membre ACTIF : 15 euros et +
ADRESSE :	Membre BIENFAITEUR : 25 euros et +
.....	
CODE POSTAL.....	Commerçants, Artisans : 40 euros et +
VILLE :	Entreprises (minimum) : 80 euros et +
Tél. :	« GAZETTE DU OUI » 1,30 € le numéro, comprise
E. Mail :	

Vous pouvez libeller vos chèques au nom de : Association « OUI à la 2x2 VOIES » -
Et adressez les à : Association « OUI à la 2x2 voies » - 2, rue d'Aigues Passes - 48000 - MENDE

Nous vous en remercions à l'avance

L'ASSOCIATION "OUI à la 2 x 2 VOIES" a pour but de défendre le tracé de la VOIE EXPRESS à 2 x 2 VOIES RN 88 traversant la LOZERE en son centre et passant par MENDE et LANGOGNE.

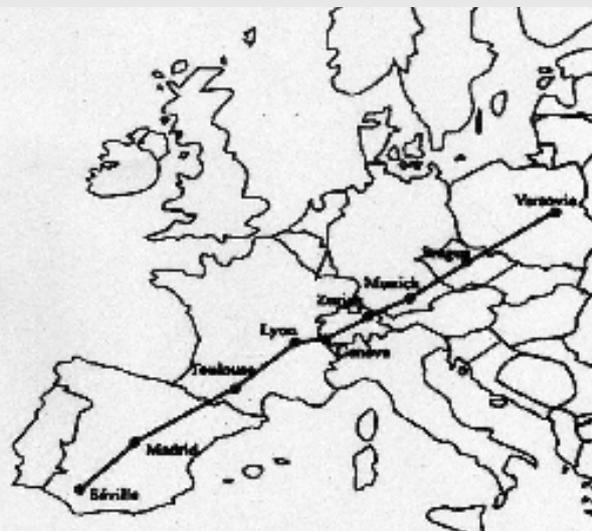
Cette VOIE EXPRESS est sur l'axe :

- **INTERNATIONAL :**
MADRID-GENEVE
et plus tard SEVILLE-VARSOVIE

- **NATIONAL :**
TOULOUSE-LYON

Départements traversés :
HAUTE GARONNE - TARN
AVEYRON
LOZERE - ARDECHE
HAUTE LOIRE - LOIRE - RHONE

ASSOCIATION
"OUI à la 2 x 2 VOIES"
Tél : 04 66 45 42 74



Site Internet : rn88.info